

MISE EN CANDIDATURE

MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Les deux premières pages du document sont confidentielles et demeureront à l'usage exclusif de la Direction générale.

Seule la 3e page sera présentée et transmise à titre de candidature aux membres du conseil d'administration pour la séance de cooptation.

■ Identification du candidat

Nom et
prénom

Adresse

Courriel

Téléphone

Qualités et conditions requises

- Être domicilié sur le territoire du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi ;
- Avoir au moins 18 ans ;
- Être citoyen canadien ;
- Ne pas être en curatelle ;
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction qui est une manœuvre électorale frauduleuse en matière électorale ou référendaire en vertu de la présente loi, de la Loi sur la consultation populaire, de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, de la Loi sur les élections scolaires visant certains membres des conseils d'administration, des centres de services scolaires anglophones ou de la Loi électorale, au cours des cinq dernières années.

SONT INÉLIGIBLES

- Un membre d'un conseil d'une municipalité ;
- Un membre du personnel du Centre de services scolaire ;
- Un membre de l'Assemblée nationale ;
- Un membre du Parlement du Canada ;
- Un juge d'un tribunal judiciaire ;
- Le directeur général des élections et les autres membres de la Commission de la représentation ;
- Les fonctionnaires, autres que les salariés au sens du Code du travail (chapitre C-27), du ministère de l'Éducation et de tout autre ministère qui sont affectés de façon permanente au ministère de l'Éducation ;
- Une personne à qui une peine d'emprisonnement a été imposée (cette inéligibilité cesse si la personne obtient un pardon pour l'acte commis) ;
- Un employé du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal pour les centres de services scolaire de l'île de Montréal ;
- Toute personne qui occupe un poste de membre du conseil d'un autre centre de services scolaire ou qui est candidate à un tel poste.

Je désire me porter candidat pour le poste de :

- Une personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles ;
- Une personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel ;
- Une personne âgée de 18 à 35 ans.

Veillez vous présenter et décrivez ci-dessous vos motivations à présenter votre candidature.

Parlez-nous de vous :

Vérification de l'éligibilité

Je, _____, déclare soumettre ma candidature comme membre représentant de la communauté au sein du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi.

Je déclare également :

- ♦ Posséder les qualités et conditions requises décrites dans l'avis de désignation ;
- ♦ Ne pas être inéligible tel que décrit dans l'avis de désignation.

Signature du candidat

Date

Acceptation de la déclaration de candidature

Je, _____

Déclare avoir reçu la présente déclaration de candidature le

Accepte la production de la présente déclaration de candidature puisqu'elle est complète.

Refuse la production de la présente déclaration de candidature puisqu'elle est incomplète.

Éléments manquants :

Secrétaire générale

Date